

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

INSTRUMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS D'APPROBATION DES DOCUMENTS FINANCIERS

RÉCAPITULATION DES CHANGEMENTS À L'INSTRUMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS D'APPROBATION DES DOCUMENTS FINANCIERS

Chaque fois que l'instrument de délégation fait l'objet d'une révision ou qu'une mise à jour est approuvée, les tableaux de délégation sont remplacés par les plus récentes versions. Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des modifications importantes, débutant avec l'instrument de délégation révisé et approuvé en février 2014.

Changements à l'instrument de délégation depuis son approbation par le Ministre Kenney en février 2014	Approuvées par	Date effective
Le Ministre a approuvé de nouveaux pouvoirs de signature (S.34) à des positions spécifiques d'EDSC pour le paiement des frais administratifs autorisés par l'ordonnance de la Cour sous la composante des Crédits personnels pour les ententes de résolution des pensionnats indiens (ERPI).	Ministre Pierre Poilievre	8 mars 2015
La position de Commis à la prestation des services de programme sous le modèle organisationnel "SMSM" pour Service Canada a été approuvée comme équivalent à la position d'Agent des prestations - Service Canada pour le traitement du RPC/SV	DPF	5 novembre 2014
Le Ministre a approuvé de nouveaux pouvoirs de signature pour les Ententes sur les Fonds canadiens pour l'emploi (FCE) qui ont remplacé les anciennes Ententes sur le marché du travail (MT) expirées depuis le 31 mars 2014. Puisque les FCE maintiennent le même niveau de financement et régime d'imputabilité financière que les MT, les pouvoirs de signature demeurent les mêmes et sont rétroactifs au 1 ^{er} avril 2014 afin de coïncider avec l'introduction des nouvelles ententes FCE.	Ministre Jason Kenney	15 août 2014
Le Ministre a délégué les pouvoirs de signature pour quatre programmes touchant l'invalidité, à la Ministre d'État pour le développement social. Les projets de petite et moyenne envergure des Fonds pour l'accessibilité, les Fonds d'intégration pour les personnes handicapées et les Programmes de développement social pour les personnes handicapées sont maintenant sous la responsabilité de la Ministre Candice Bergen. Le Ministre a aussi délégué plein pouvoirs de signature pour l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri à la Ministre d'État pour le développement social.	Ministre Jason Kenney	8 juillet 2014
Le Ministre a approuvé des modifications aux pouvoirs de signature pour les ententes de résolution des pensionnats indiens (ERPI) afin d'accommoder les changements organisationnels et procédurales nécessaires pour l'émission des Crédits personnels (maximum \$3000) en vigueur depuis Janvier 2014.	Ministre Jason Kenney	12 avril 2014
Le Ministre a demandé que tous les pouvoirs de signature pour les approbations de propositions (A) sous la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance des Subventions & Contributions soient révoqués. Les pouvoirs d'approuver des propositions jusqu'à \$100k pour le Sous-ministre, le Sous-ministre délégué principal, le Sous-ministre délégué et les Sous-ministre adjoints ont été soutirés de l'instrument de délégation.	Bureaux du Sous-ministre et Dirigeant principal des finances	17 mars 2014

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

INSTRUMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS D'APPROBATION DES DOCUMENTS FINANCIERS

Les positions de directeur et gestionnaire de Centre de Service Canada et les bureaux de Passeport ont été délégués les pouvoirs d'approuver des réclamations contre l'État pour des remboursements de faibles valeurs (jusqu'à \$200) aux citoyens, pour des photos passeports et/ou des preuves de citoyenneté perdues ou endommagées.	Ministre Jason Kenney	5 mars 2014
La position de Gestionnaire de service sous le modèle organisationnel régional "SMSM" pour Service Canada a été approuvé comme équivalent à la position de Gestionnaire régional pour le traitement de Subventions et Contributions.	DPF	28 février 2014
La position de Conseiller principal au Sous-ministre du Travail a été approuvé comme équivalent à la position de Chef de cabinet.	DPF	28 février 2014

Sommaire des modifications importantes pour l'instrument de délégation de février 2014	Approuvées par	Date effective
<p>Une revue complète de l'instrument de délégation approuvé par la Ministre Finley en 2009 (incluant des approbations ad hoc entre 2009 et 2013) a été effectuée suite à la nomination du Ministre Kenney en juillet 2013. Les principales modifications sont les suivantes :</p> <p>MODIFICATIONS GÉNÉRALES:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instrument de délégation a été converti dans un nouveau format tabloïd et approximativement 40 sections ont été rationalisées sous 4 sections : <ul style="list-style-type: none"> o Pouvoirs financiers relatifs aux fonds de fonctionnement et autres pouvoirs financiers (Vote 1 et votes spéciaux) o Pouvoirs financiers relatifs aux programmes législatifs (par exemple : RPC, SV, PCPÉ, AE) o Pouvoirs financiers relatifs aux subventions et contributions (EDSC, Programme du Travail et programmes conjoints EDSC-CAEC) o Autres pouvoirs non financiers - Les délégations désuètes ont été supprimées - Des postes génériques et un tableau des postes équivalents (à l'annexe A des notes supplémentaires) ont été introduits et certains titres de postes spécifiques ont été revus pour tenir compte des changements organisationnels - Les pouvoirs décernés à la haute gestion ont été revues pour une meilleure cohérence - Le nom du ministère a été modifié pour Emploi et Développement social Canada (EDSC) 	<p>Le Ministre Jason Kenney</p> <p>Note: Les pouvoirs relatifs aux subventions et contributions de la Partie II de l'assurance-emploi ont été approuvées par la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC)</p>	Le 13 février 2014

SECTION 1 – POUVOIRS FINANCIERS RELATIFS AUX FONDS D'OPÉRATION ET AUTRES POUVOIRS FINANCIERS

- Colonne 1.01 à 1.07 – Les pouvoirs relatifs à la pré-approbation des Événements ont été ajoutés, et les pouvoirs relatifs à la pré-approbation des voyages, de l'accueil, de la formation et des conférences relatifs à des Événements exemptés ont été modifiés, conformément à la nouvelle *Directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements* du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)
- Colonne 1.13 – Les pouvoirs relatifs à la pré-approbation des Réclamations par et contre la Couronne ont été amalgamés sous une seule colonne et le niveau de pouvoir des sous ministre adjoints (SMA) et équivalents pour la pré-approbation de ces paiements a été augmenté de 25 000\$ à 100 000\$ (avec une mention dans les notes supplémentaires que tout règlement dont la valeur se situe entre 25 000 \$ et 100 000 \$ doit être approuvé tant par le sous-ministre adjoint que par l'avocat général principal)
- Colonne 1.17 – Les pouvoirs d'approuver tous les types d'Arrangements ont été amalgamés sous une seule colonne
- Une partie des Pouvoirs financiers spéciaux a été incorporée aux Pouvoirs financiers relatifs aux fonds d'opérations sous la section Autres pouvoirs (1.22 à 1.25)
- Colonne 1.23 – Les pouvoirs financiers pour les Déductions et compensations des comptes ont été revus et amalgamés sous une seule colonne
- Colonne 1.26 – Les pouvoirs financiers relatifs aux Radiation de dettes, précédemment dans un tableau distinct, ont été rationalisés et amalgamés sous une seule colonne. Les pouvoirs délégués sont maintenant restreints aux Cadres supérieurs et les postes supérieurs de la DGDPF
- Colonne 1.27 - Les pouvoirs financiers relatifs aux Dispenses (réduction des intérêts), précédemment dans un tableau distinct, ont été rationalisés et amalgamés sous une seule colonne. Les pouvoirs délégués sont maintenant restreints aux Cadres supérieurs et les postes supérieurs de la DGDPF
- Colonne 1.29 – Les pouvoirs d'approuver le remboursement des frais de passeport sur les cartes de débit/crédit conformément aux articles 20 et 33 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ont été ajoutés
- Colonne 1.30 – Avec la création du Tribunal de la sécurité sociale (TSS), les Pouvoirs financiers pour la Commission d'appel des pensions sous les Pouvoirs financiers spéciaux, ont été révisés et sont maintenant délégués au Tribunal de la sécurité sociale

<p>SECTION 2 – POUVOIRS FINANCIERS RELATIFS AUX PROGRAMMES LÉGISLATIFS</p> <ul style="list-style-type: none">- Colonne 2.07 – Le niveau des pouvoirs pour effectuer les paiements relatifs au Programme canadien des prêts aux étudiants (PCPÉ) conformément à l'article 34 de la LGFP a été réduit de 75 million \$ à 50 million \$- La portion des Pouvoirs financiers spéciaux concernant les pouvoirs financiers relatifs aux transactions touchant les différents Comptes spéciaux a été rationalisée et les pouvoirs ont été amalgamés au tableau des Pouvoirs financiers relatifs aux programmes législatifs (2.11 à 2.13)- Colonne 2.14 - Les pouvoirs financiers relatifs aux transactions touchant le compte de gestion de l'Assurance-emploi, précédemment dans un tableau distinct, ont été rationalisés et amalgamés sous une seule colonne <p>SECTION 3 – POUVOIRS D'APPROUVER DES DOCUMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none">- Programmes d'EDSC :<ul style="list-style-type: none">o Les pouvoirs relatifs au programme Passeport pour ma réussite ont été ajoutéso Les pouvoirs relatifs aux programmes terminés ont été suppriméso Les noms des programmes ont été réviséso Les pouvoirs relatifs aux subventions et contributions sous la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance ont été octroyés à la Ministre d'État pour le développement socialo L'approbation des propositions (colonne A) ont été retreints au Ministre de EDSC et le seuil pour les modifications mineurs (colonne B) réduit à 5% pour certains programmes de contribution (énumérés en note dans le tableau de délégation)- Programmes conjoints EDSC-CAEC Joint (Partie II de l'assurance-emploi):<ul style="list-style-type: none">o Les pouvoirs financiers relatifs aux Ententes sur le développement du marché du travail conformément à l'article 34 de la LFGP ont été octroyés à la Chef de l'exploitation pour Service Canada, aux SMA régionaux et à d'autres employés de Service Canadao L'approbation des propositions (colonne A) ont été retreints au Ministre de EDSC et le seuil pour les modifications mineurs (colonne B) réduit à 5% pour certains programmes de contribution (énumérés en note dans le tableau de délégation)		
---	--	--